



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
3-10 DÉCEMBRE 2026

Pour un
meilleur
traitement

SYSTÈME ÉDUCATIF
NOS RÉVENDICATIONS

LE SNALC DÉFEND

- 1** UN ENSEIGNEMENT PAR DES PROFESSEURS FORMÉS FAISANT AUTORITÉ
- 2** UN ENSEIGNEMENT PAR DES PROFESSEURS EXERÇANT LEUR LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE
- 3** UN ENSEIGNEMENT FONDÉ SUR LES SAVOIRS, L'EFFORT ET L'EXIGENCE
- 4** UN ENSEIGNEMENT RESPECTANT LES CORPS ET LES OBLIGATIONS DE SERVICE
- 5** UN ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ET NON VIA DES DISPOSITIFS OU "ÉDUCTIONS À" CHRONOPHAGES
- 6** UN ENSEIGNEMENT AVEC DES EFFECTIFS MOINS CHARGÉS ET UNE INCLUSION RAISONNÉE

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
Je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 3 au 10 décembre 2026





ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
3-10 DÉCEMBRE 2026

Pour un
meilleur
traitement

SYSTÈME ÉDUCATIF
NOS RÉVENDICATIONS

La **formation continue** est rendue moribonde par une vision gestionnaire. Elle doit redevenir un gage d'évolution professionnelle et d'amélioration de l'enseignement. Pour cela, il faut qu'elle ait lieu sur le temps de travail – d'enseignement – et que des moyens de remplacement existent, notamment dans le premier degré. Il faut également une vraie réflexion pour que la formation soit ouverte et non modélisante.

De même, il faut que la **formation initiale** donne aux jeunes collègues des connaissances scientifiques solides ainsi que des clés en pédagogie et en psychologie des élèves. Le SNALC demande des concours démontrant ces aspects qualitatifs, loin de ceux récemment rénovés.

Pour le SNALC, le professeur est **maître dans sa classe**, conduit sa progression pédagogique et fait autorité dans son domaine.

Les **programmes** les plus récents semblent valoriser davantage les savoirs. Il faut désormais les débarrasser, ainsi que tout notre système scolaire, des injonctions pédagogiques inutiles et des compétences non disciplinaires. Les compétences psychosociales ont peut-être du sens d'un point de vue sociétal, mais elles n'ont pas à gouverner nos enseignements.

Le développement du **numérique** et de l'IA prive de plus en plus d'élèves du sens de la réflexion, de la recherche personnelle et de l'effort. Ils ne sont que des facilitateurs qui amplifient une tendance lourde. Le SNALC, contrairement à beaucoup d'autres, veut être exigeant autant que bienveillant et pense que le travail personnel est un levier permettant de lutter à la fois contre la difficulté scolaire et contre les inégalités.

Le Ministère doit cesser de nier les évidences. La **diminution des effectifs** dans certaines classes du premier degré a montré – si besoin était – que des effectifs moins chargés sont un vecteur de progrès.

Il doit aussi entendre qu'une **inclusion** sans raison n'est que ruine de l'enseignement. Les élèves inclus sont mis dans des situations où ils souffrent et ne réussissent ni du point de vue de la socialisation ni du point de vue des apprentissages. Ce mode d'inclusion nuit aussi aux autres élèves et aux équipes, professeurs comme AESH. C'est pourquoi une réflexion profonde doit être menée sur ce thème.

Le Ministère a multiplié les **dispositifs d'aide**, au détriment des enseignements disciplinaires. Il a fait de même avec les « éducations à ». Former des citoyens, des personnes, est une finalité essentielle de notre institution. Pour le SNALC, cette finalité ne peut être atteinte en déstabilisant les disciplines. Le SNALC réclame que les dispositifs comme les « éducations à » viennent en plus, avec les moyens idoines.

Le SNALC souhaite que les **services** et les **missions** de chacun soient respectés, et que les personnels encadrants ne puissent plus imposer des actions qui ne sont pas dans les obligations réglementaires de service. Le SNALC défend et continuera de défendre des cadres de gestion différents selon les corps, malgré les évolutions récentes et face à ceux qui souhaitent la fin de ces corps.

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
Je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 3 au 10 décembre 2026

